Procédure à n'utiliser qu'à la première connexion

Rendez-vous sur le portail d'authentification Cerbère :
https://authentification.din.developpement-durable.gouv.fr

Choisissez le menu "**Créer mon compte**"

Vous agissez en tant que particulier, choisissez l'option "**Créer un compte en tant que particulier**"

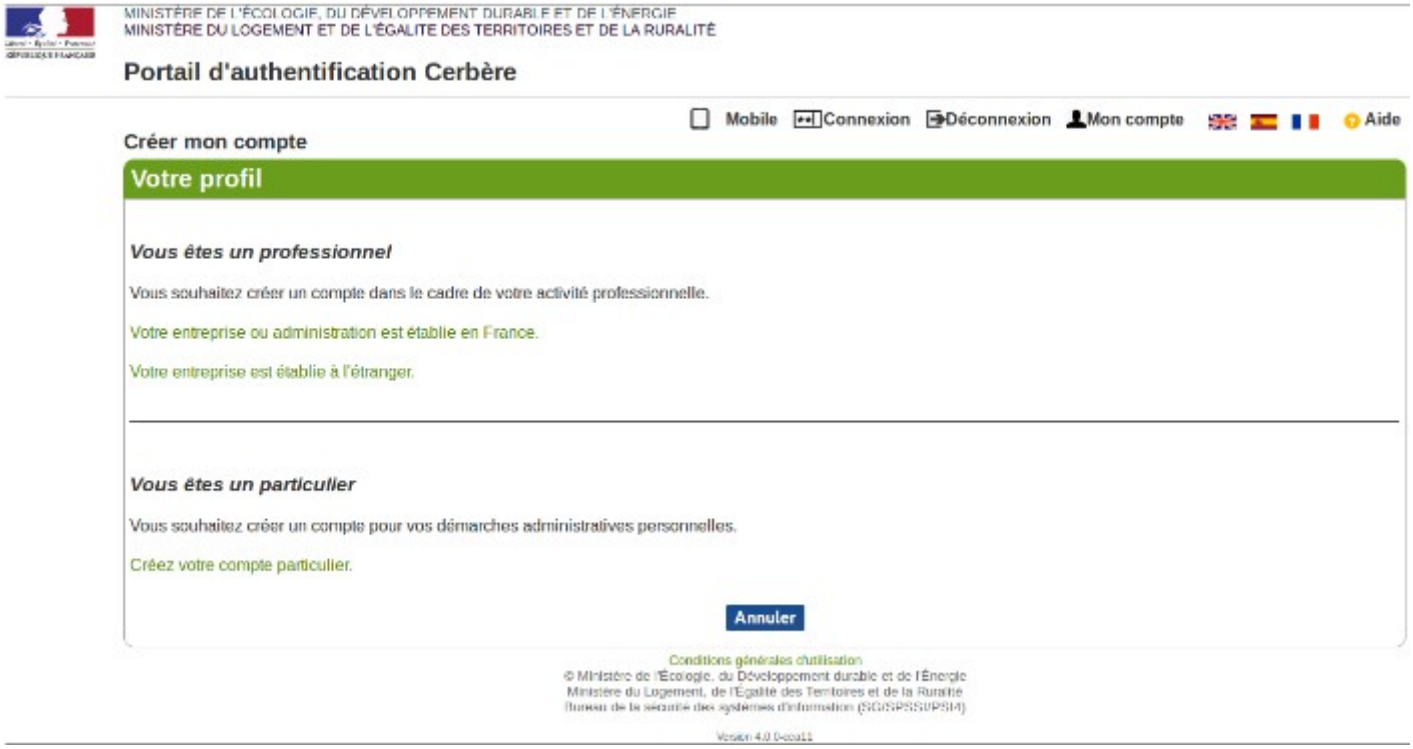

Renseignez votre identité dans le formulaire :

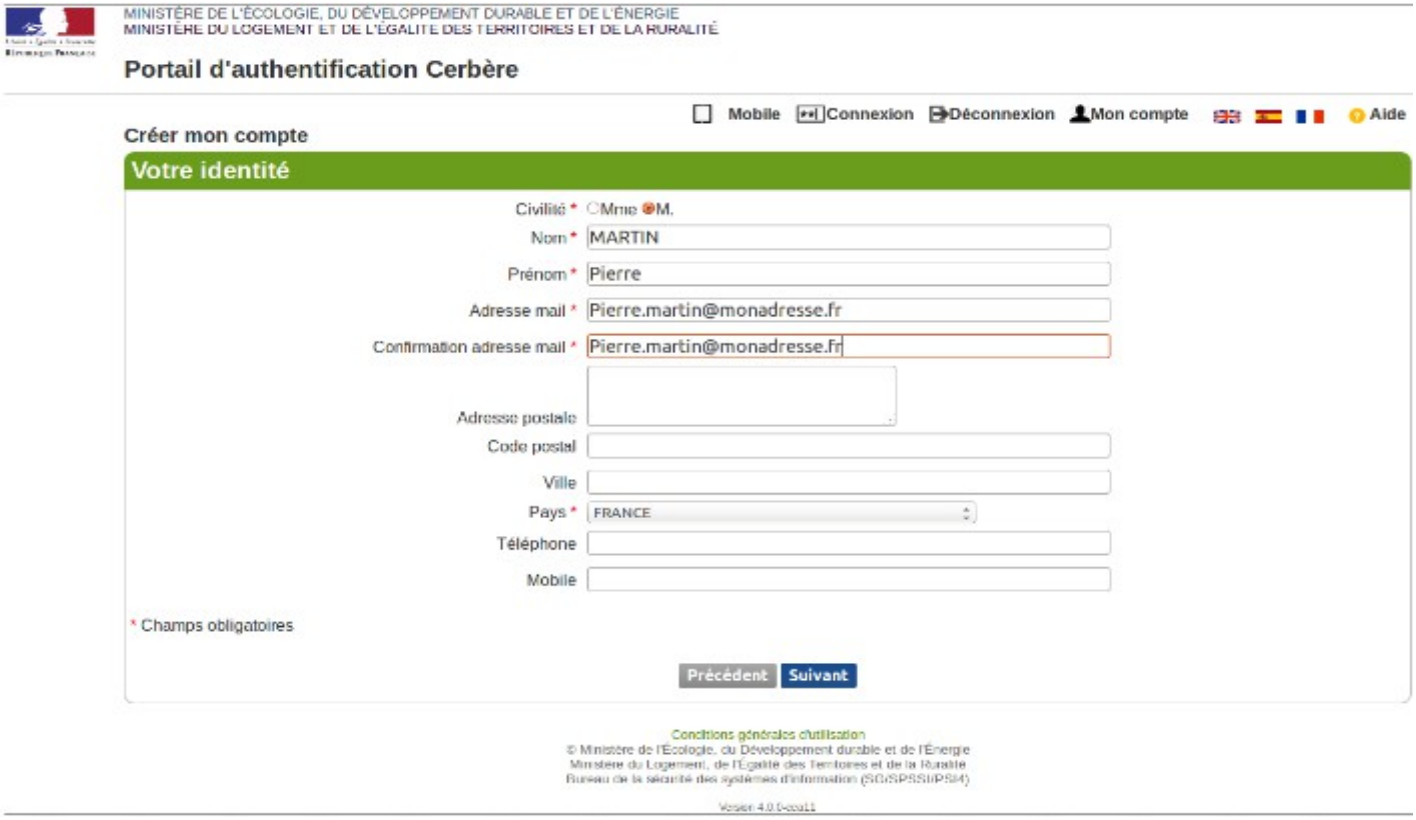

Les seules informations obligatoires pour la création de votre compte sont votre civilité, votre nom, votre prénom et votre adresse électronique.

Votre identifiant est votre ancienne adresse mail de contact.

Les autres informations sont facultatives (adresse postale et numéros de téléphone).

Votre **adresse électronique** est nécessaire pour vous identifier de façon unique et pour valider la création de votre compte. Elle sera votre **identifiant de compte**.

Validez le formulaire, vous accédez alors à un récapitulatif de votre compte pour contrôle ainsi qu'à la saisie de votre mot de passe.

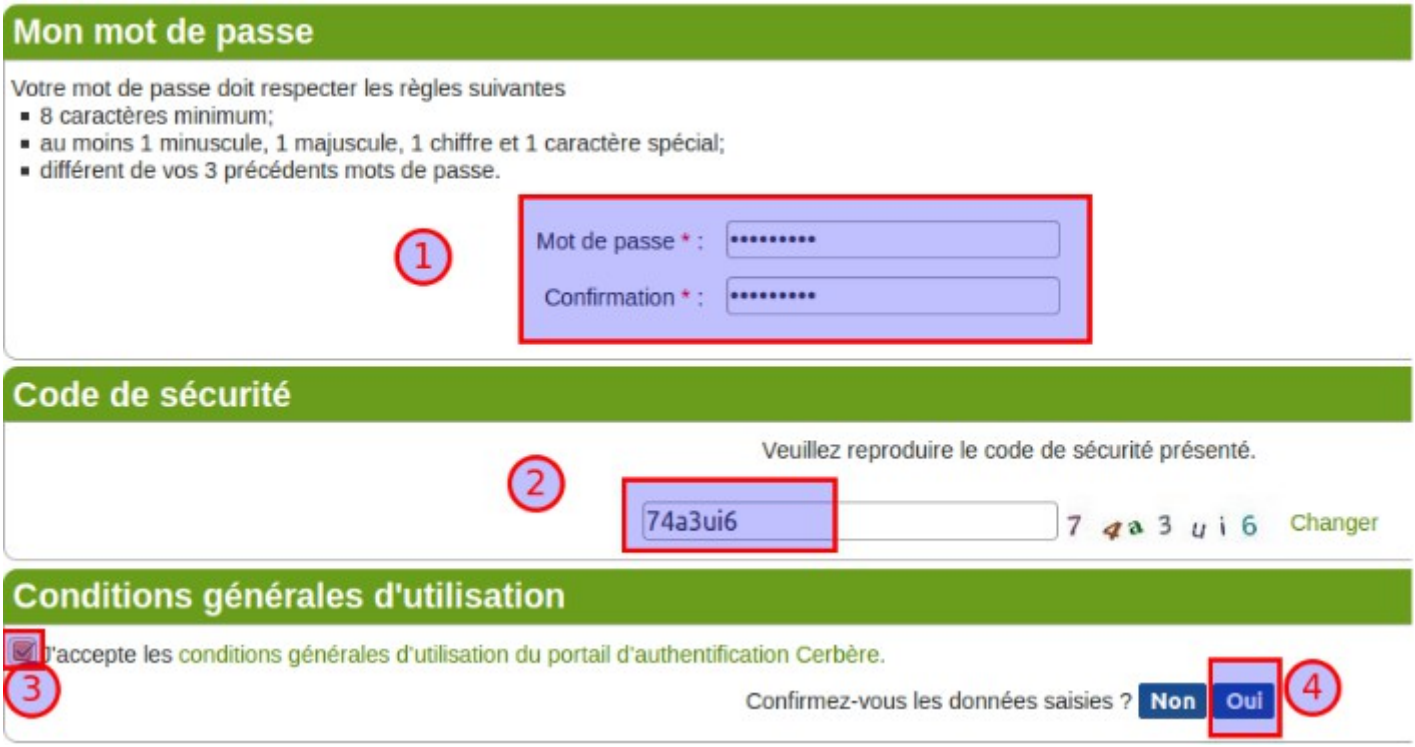

1 Choisissez un mot de passe conforme aux régles indiquées.

Ce mot de passe vous est personnel. Il ne doit en aucun cas être communiqué à qui que ce soit.

Bien noter votre mot de passe afin de ne pas l'oublier.

2 Recopiez le code de sécurité visuel dans le champ prévu à cet effet.

Si vous avez des doutes sur certains caractères de ce code, vous pouvez le changer en cliquant sur le lien "Changer" à droite.

3 Vous devez accepter les conditions générales d'utilisation. Prenez le temps de les consulter.

4 Si ces conditions vous conviennent, acceptez les en cochant la case prévue à cet effet.

Appuyez sur le bouton "Valider"

La création de votre compte est presque finie.

Un message de confirmation vous sera adressé dans votre boite aux lettres électronique :

Vous avez demandé la création d'un compte pour bénéficier des services ou télé-procédures offerts par le Ministère du Développement durable. Ce compte vous est totalmement personnel.

Pour confirmer la création de ce compte vous devez impérativement cliquer sur le lien ci-dessous ou le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur :
https://authentification.application.developpement-durable.gouv.fr/authSAML/monCompte/...

Vous pourrez ensuite utiliser toutes les télé-procédures proposées par le Ministère.

Attention, votre demande sera supprimée si vous ne la confirmez pas dans les 24 heures.

Suivez les instructions de ce courrier. Cliquez sur le lien présent dans ce message, la création de votre compte est terminée.

Pour vous connecter à l'application, vous devez saisir à nouveau l'adresse de l'application dans la barre d'adresse de votre navigateur :
http://registre-vtc.developpement-durable.gouv.fr

La mire d'authentification apparaît à nouveau ; saisissez votre identifiant et votre mot de passe.

Remarque : cette procédure de définition du mot de passe ne sera plus nécessaire par la suite.